

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 21 octobre 2014

La commune adhère à la DSI de Nîmes métropole

Convention DSI : Le Maire remercie Monsieur BAILLY, de la direction des « Systèmes d'Information » (DSI) de Nîmes métropole qui a bien voulu venir expliquer au Conseil Municipal les possibilités du service DSI de l'Agglo et l'intérêt qu'a la commune d'y adhérer pour développer ses moyens informatiques dans le cadre d'une simple mutualisation : Parmi ces possibilités, il conseille que soient partagés dans un premier temps, le socle commun indispensable « Conseil et Assistance », l'accès internet très Haut débit et Outils Collaboratifs et l'hébergement dans le Cloud et Réseaux. La commune pourra par la suite partager d'autres services tels que la vidéoprotection, les écoles numériques...

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention liant la commune à Nîmes métropole pour la mise en commun des moyens informatiques : Socle commun, accès internet Très haut débit et hébergement dans le Cloud.

Décisions modificatives du budget : Pour rééquilibrer les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif, le conseil vote une diminution de crédits de 31 552 € en recettes ch 10 et la même diminution en dépenses répartie sur les ch 23, 20 et 21.

Commission PLU : Une commission pour continuer la mise en place du Plan Local d'Urbanisme est constituée : elle comprend M. le Maire, Sylvie ROSEN, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Thierry EUZIERE, Marie-Ange PARERE et David WILLIAMS.

Passeports été 2015: La formule des « Passeports été », à l'intention des adolescents de la commune est reconduite pour l'année 2015.

Extension SMEG : Le Conseil est favorable à l'extension du Syndicat mixte d'Electricité du Gard aux communes des Angles, de Nîmes, d'Uzès et de Bagnols sur Cèze.

Rapport sur l'eau, l'assainissement et le SPANC : Serge PAREDES commente les rapports sur la gestion de l'eau, de l'assainissement et sur le SPANC,, émanant de Nîmes métropole. Il rappelle que ces rapports sont tenus à la disposition des administrés à l'accueil de la Mairie.

Travaux rue du Ventoux : les travaux d'installation d'un nouveau poste de transformation, de mise en souterrain des câbles électriques et téléphoniques reprendront au mois de novembre, rue du Ventoux, dans sa portion de la rue du 19 mars à la rue de Loubanes.

Divers : Le jugement en appel concernant le « Clos des Chasseurs » doit intervenir début novembre. Les logements aidés, construits dans les lotissements des « Cigalons » et de « Zolana » vont être terminés et ont été attribués. Les panneaux d'entrée et de sortie de Saint-Gervasy, côté Bezouce vont être déplacés pour plus de sécurité dans la traversée du village. Denise CLARION prépare un plan d'intervention en cas d'inondations sur le modèle des plans canicule ou iode.